

Conditions générales d'utilisation (CGU)

Les présentes conditions générales d'utilisation (« CGU ») des services disponibles sur les plateformes IndiciADes (.fr, .net, .org, .eu, .com, .es,...), ci-après « Les sites Indiciades » régissent les relations entre :

L'Institut de l'Agriculture Durable S.A.S, ci-après « IAD »
et ses utilisateurs, ci-après « L'abonné »

Objet

Les services fournis par l'IAD à partir des sites Indiciades sont soumis aux présentes CGU.

Elles précisent les modalités de traitement des informations intégrées par l'abonné dans la base IndiciADes, ainsi que l'utilisation des services en ligne des sites Indiciades.

Mentions légales

IAD SAS, immatriculée à Paris, RCS G75537781505, dont le siège social est situé 38 rue des Mathurins – 75008 Paris est éditeur de services accessibles par voie électronique (« en ligne ») et d'une base de données générées par ces mêmes services, et par abonnement auprès de ses abonnés sur ses sites IndiciADes.

SIRET 511 955 759 00010

N° TVA Intracommunautaire FR 38 511 955 759

Code NAF : 7490B - Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses

Les sites Indiciades (.fr, .net, .org, .com, .eu et .es) sont la propriété exclusive de l'Institut de l'Agriculture Durable.

Présentation des sites Indiciades et des services fournis

Les sites Indiciades ont pour objet de fournir à l'abonné :

Un ensemble d'indicateurs mesurant les différents résultats économiques, sociaux et environnementaux liés à la conduite de la ferme de l'abonné. Ces indicateurs permettent d'évaluer la durabilité à l'échelle de la ferme

Des documents de présentation du calcul d'indicateurs spécifiques de résultat

Des moyens de comparaison de la durabilité avec des moyennes calculées à partir des informations disponibles sur la base Indiciades

Des moyens d'analyse statistique à l'échelle d'un groupe spécifique d'utilisateurs

Une information permanente sur l'évolution des sites Indiciades et de ses services, à travers une lettre électronique

L'accès à ces services dépend de l'intégration par l'abonné des informations brutes disponibles à l'échelle de sa ferme.

Définitions

Est désigné comme « Abonné » la personne physique ou morale titulaire de la charge d'une entreprise agricole ou œuvre dans le domaine de l'agriculture, ayant souscrit aux services individuels des sites IndiciADes et accepté préalablement à son abonnement les présentes CGU.

Est nommé « Groupement » toute personne morale dont les membres ou adhérents sont des agriculteurs ayant librement consenti leur participation au-dit « Groupement ».

Accès aux sites IndiciADes et aux services fournis

Les services de l'IAD et les sites IndiciADes ne sont accessibles qu'à partir de l'acceptation par l'abonné des CGU. L'IAD fournit à l'abonné le(s) code(s) d'accès nécessaire(s) à l'accès aux sites IndiciADes assorti(s) d'un ou des mots de passe confidentiel(s). Le code d'accès est fourni à un seul abonné. L'abonné est responsable de la confidentialité du code d'accès transmis par l'IAD et doit mettre tous les moyens en œuvre pour respecter et faire respecter l'intégrité et la confidentialité des informations communiquées.

L'IAD ne sera pas tenu pour responsable en cas de non-respect de ses obligations par l'abonné.

L'IAD se réserve le droit de procéder, à tout moment et sans préavis, à toutes les modifications jugées nécessaires pour l'amélioration des informations et des services fournis.

Acceptation des CGU

Préalablement à toute transaction, l'abonné reconnaît en avoir pris connaissance et déclare expressément les accepter dès lors qu'il clique sur le bouton " J'accepte ". De ce fait, le client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de son inscription sur Indiciades, des présentes CGU et déclare expressément les accepter sans réserve. La validation de l'inscription, matérialise son acceptation pleine et entière des CGU.

Conformément à la Directive européenne du 20 mai 1997 relative à la protection des consommateurs en matière de contrat à distance, l'IAD est tenu d'une obligation d'information à l'égard de l'abonné. En vertu de cette obligation, les CGU sont disponibles de façon permanente sur les sites IndiciADes et transmises par courriel à l'abonné au moment de la finalisation de l'abonnement.

L'IAD se réserve le droit de soumettre à l'abonné, sans délai de prévenance, des modifications aux présentes CGU.

Résiliation

L'IAD est habilité à résilier de plein droit l'abonnement de fourniture de services en cas de force majeure qui lui serait dûment signifié par toute autorité compétente.

L'IAD peut également résilier de façon unilatérale et sans dédommagement possible l'abonnement de fourniture de services en cas de non-respect caractérisé du présent contrat.

Sécurité informatique et technique

Toutes les données autres qu'administratives déposées par l'abonné sur les sites Indiciades sont strictement personnelles. Un algorithme rend anonyme ces données collectées en découplant les données administratives et personnelles des autres informations. Les données identifiables par l'administrateur de d'Indiciades sont associées à un département, une région et, le cas échéant, un ou plusieurs groupements.

Seul l'abonné peut y avoir un accès global identifié. Cet accès est protégé par un login et un mot de passe individuels.

Responsabilité du site et des utilisateurs

L'IAD est pleinement responsable de la protection des données.

L'abonné est seul responsable des données qu'il dépose sur les sites Indiciades. Il doit être propriétaire de ces données. Toute usurpation d'informations dont il ne serait pas légitimement dépositaire entraînerait une exclusion immédiate des sites Indiciades et l'effacement définitif de ces données.

L'IAD se réserve, dans ce cas, la possibilité d'engager tout type de poursuite qu'il jugerait nécessaire.

Utilisation par l'abonné et communication

L'abonné a accès au résultat calculé des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux de durabilité de sa ferme, après avoir intégré ses informations, sur une période donnée (qu'il précise par lui-même).

L'abonné détermine seul et sous sa seule responsabilité le contenu des informations qu'il dépose sur les sites Indiciades, ainsi que leur conformité à l'utilisation à laquelle elles sont destinées.

Aucune responsabilité sur les conséquences de l'utilisation des informations que ce soit en raison de leur inexactitude ou de leur absence ne pourra être retenue à l'encontre de l'IAD.

L'abonné est propriétaire des données intégrées dans la plateforme ainsi que des résultats des indicateurs le concernant. A l'issue de la clôture de l'exercice, les sites Indiciades permettent à l'abonné d'effectuer des comparaisons en fonctions d'un certain nombre de critères géographiques ou de mode de conduite agronomique.

L'abonné peut donner communication, à titre personnel, à toute personne physique ou morale de son choix, des données qu'il a intégrées dans la base Indiciades ainsi que des résultats issus du calcul des indicateurs, sous son unique et entière responsabilité.

L'abonné peut faire citer la source de ces calculs et résultats en mentionnant les sites Indiciades. En revanche, il ne peut en aucun cas se prévaloir de l'IAD sans l'accord explicite de celui-ci. En effet, l'IAD ne peut nullement être tenu responsable ou caution des résultats erronés ayant pour origine l'intégration de données erronées par l'abonné.

Lettre électronique

Nous utilisons les courriels uniquement pour vous envoyer des informations sur les activités de l'IAD.

L'abonné peut à tout moment se désinscrire de la liste de diffusion de la lettre électronique, selon des modalités simples et visibles disponibles dans le contenu de chaque lettre électronique. Dans ce cas, il rompt de façon unilatérale l'obligation d'information proactive à laquelle l'IAD est tenue.

Les informations nécessaires à l'utilisation des sites Indiciades ainsi que les CGU resteront néanmoins accessibles en permanence sur les sites.

Interruption de service

L'IAD peut être amenée à interrompre tout ou partie du service notamment pour des raisons de maintenance. Dans ce cas, l'IAD fera ses meilleurs efforts afin de prévenir au préalable l'abonné et de l'informer du rétablissement du service. L'IAD s'engage à réduire au strict nécessaire la période d'interruption du service. En conséquence, aucune responsabilité de l'IAD ne saura être encourue en cas d'interruption du service et ce quelle qu'en soit la durée.

Force majeure

Les engagements de l'IAD seront suspendus dans tous les cas où l'inexécution d'une obligation aura pour cause un cas de force majeure subi directement ou indirectement par l'IAD et/ou ses sous traitants et/ou tout autre tiers intervenants dans la réalisation des prestations.

Propriété intellectuelle

L'IAD est l'éditeur de la suite logicielle et des bases de données générées, accessibles, en tout ou partie, sur les sites Indiciades au sens de l'article L. 341-1 du Code de la Propriété Intellectuelle.

En conséquence, l'abonné s'interdit, sans autorisation préalable, la cession de tout ou partie des droits qu'il possède sur le contenu de la base ou en concéder une licence à des tiers.

Données personnelles

Comme précisé au chapitre "Sécurité informatique et technique", les données personnelles de l'abonné sont stockées comme suit :

Données administratives et d'identification : stockées de manière nominative et sécurisée, indépendamment des autres informations

Données liées à la conduite de la ferme : stockées de manière anonyme (avec identification des départements et régions) et partageable auprès d'un groupement suite accord préalable.

Informatique et Libertés - Protection des données personnelles

Conformément aux dispositions du règlement n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données, l'ensemble des dispositions prises par l'IAD pour protéger vos données personnelles est consultable en permanence sur les sites indicIADes.

Ce document spécifique est adressé à chaque nouvel abonné par courriel.

Conformément aux dispositions de la Loi n°2004-801 du 6 août 2004 modifiant la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Loi Informatique et Libertés », relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations demandées à l'abonné sont nécessaires au traitement et au calcul des services proposés par l'IAD.

Conformément aux dispositions des articles 39, 40, 41, et 42 de la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, l'abonné peut exercer à tout moment son droit d'accès, de rectification et d'opposition.

L'abonnement aux sites indicIADes vaut accepter de l'ensemble de ces dispositions.

Contact et relation avec l'abonné

Le traitement de vos données personnelles, en vertu de la législation sur la vie privée des données applicables et en ce qui concerne le traitement des renseignements personnels, est assuré par nos soins.

IAD – 38 rue des Mathurins – 75008 PARIS

agridurable@laposte.net

Directeur de la publication

Eric SCHMIDT, Directeur Général délégué de l'IAD

agridurable@laposte.net

Loi applicable

Le présent accord est régi par le droit français. En cas de contestation sur l'interprétation ou l'exécution de l'une de ces dispositions, et à défaut d'un accord amiable des parties, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent.